

L'apport économique de l'immigration: la situation dans le monde, au Canada et au Québec

par

Gilles Grenier*

Avril 2008

* Département de science économique, Université d'Ottawa, 55, avenue Laurier Est, Pavillon Desmarais, pièce 10118, Ottawa (Ontario) K1N 6N5. Téléphone: (613) 562-5800, poste 1423. Courriel: gilles.grenier@uottawa.ca.

L'apport économique de l'immigration: la situation dans le monde, au Canada et au Québec

Avril 2008

Introduction

Dans le contexte actuel de mondialisation économique, les mouvements migratoires internationaux sont appelés à prendre de l'ampleur. Les pays qui traditionnellement ont attiré de nouveaux arrivants, comme les États-Unis, l'Australie et le Canada, ont vu leurs niveaux d'immigration augmenter depuis quelques temps et il est à prévoir que cette tendance va se maintenir. D'autres pays qui autrefois envoyaient une partie de leur population ailleurs, comme le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Italie, reçoivent maintenant des immigrants. Les déplacements de populations sont affectés par des conditions économiques et politiques changeantes qui poussent les gens à quitter un pays. Ils dépendent aussi du désir d'autres pays d'assurer leur développement économique et de combler des besoins en main-d'oeuvre. Dans la mesure où ils répondent aux incitations économiques des individus et des communautés, les mouvements migratoires améliorent le bien-être de ceux qui y participent. Cependant, certains groupes sociaux, comme les travailleurs à emplois précaires et les chômeurs des pays qui accueillent des immigrants, peuvent se sentir menacés.

La question de l'apport économique de l'immigration a fait l'objet de beaucoup de débats dans plusieurs pays. Cela a amené de nombreux chercheurs à se pencher sur le sujet. Grâce à ces recherches, on a maintenant d'assez bonnes connaissances sur les diverses conséquences économiques de l'immigration. L'objectif de ce texte est de faire une synthèse de ces connaissances afin d'éclairer les décisions politiques dans le contexte particulier du Canada et Québec. En tant que province du Canada, le Québec a été affecté par les tendances migratoires historiques de ce pays, mais en y jouant un rôle passif pendant longtemps. Après la Deuxième Guerre, de nombreux immigrants se sont installés au Québec, plus particulièrement dans la région de Montréal, venant notamment d'Italie, du Portugal et de Grèce. Plus récemment, d'autres groupes sont venus s'ajouter en provenance d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Depuis une trentaine d'années, le

gouvernement du Québec joue un rôle actif dans le domaine de l'immigration et il contrôle maintenant une grande partie des leviers politiques.

Parce que le Québec a été, et jusqu'à un certain point continue à être, un acteur mineur dans le débat canadien sur l'immigration, la plupart des recherches économiques canadiennes l'ont plus ou moins ignoré. Ces recherches considèrent habituellement l'impact économique de l'immigration d'un point de vue pancanadien, en y ajoutant à l'occasion quelques éléments d'une perspective régionale. Certains résultats de recherches canadiennes sont sûrement applicables au Québec étant donné que celui-ci est inclus avec le reste du pays et que les politiques canadiennes et québécoises se ressemblent. Mais ce n'est pas nécessairement vrai tout le temps. On essaiera de faire la lumière sur ces divergences, dans la mesure du possible.

La section 1 du texte fait un survol des études qui ont porté sur l'intégration des immigrants au marché du travail et plus spécialement sur l'évolution de leurs gains après leur arrivée.¹ Dans la section 2, on s'intéresse à un aspect particulier de cette intégration, à savoir le rôle des connaissances linguistiques. La section 3 passe en revue la recherche sur l'impact de l'immigration sur les travailleurs du pays d'accueil et en particulier sur les moins qualifiés. La section 4 s'intéresse aux effets de l'immigration sur les finances publiques et sur l'utilisation des programmes sociaux. La section 5 porte sur la mobilité géographique des immigrants. Dans la section 6, on analyse les politiques d'immigration, en rappelant d'abord les grands moments de ces politiques au Canada et au Québec et en essayant de voir d'un point de vue théorique ce que devrait être une bonne politique d'immigration. La section 7 discute des différentes composantes de la politique d'immigration actuelle au Québec et au Canada. La section 8 conclut le texte.

1. Évolution des gains des immigrants après leur arrivée

Une partie importante de la recherche sur l'économie de l'immigration a porté sur la progression des gains relatifs des immigrants dans le temps. La méthodologie empirique qui a servi de base à ces recherches a été développée par Chiswick (1978). À partir des données de recensement qui incluent des informations sur plusieurs caractéristiques socio-économiques de même que sur le lieu de naissance et l'année d'arrivée des immigrants, il est possible de suivre l'évolution de leurs gains. Avec le recensement des États-Unis de 1970, Chiswick observe que les hommes immigrants à leur arrivée gagnent moins que des Américains de naissances ayant des caractéristiques comparables (éducation, expérience, etc.), mais que par la suite leurs gains augmentent plus vite, de telle sorte qu'ils réussissent à rattraper ces derniers. Ce résultat s'explique par le fait que les immigrants à leur arrivée n'ont pas toutes les caractéristiques de capital humain qui leur permettent d'avoir un revenu élevé. Par exemple, leur connaissance de la langue du pays peut être déficiente et leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus. Avec le temps, ils investissent en capital humain jusqu'à ce qu'ils

¹Pour une anthologie des principaux articles de la littérature empirique sur l'économie de l'immigration, dont plusieurs cités dans ce rapport, on peut consulter Zimmerman et Bauer (2002).

atteignent un niveau égal et parfois même plus élevé que les natifs. Chiswick estime cette relation pour les hommes et obtient le résultat que le temps de rattrapage est de l'ordre de 10 à 15 ans. D'autres études se sont inspirées de cette approche. Par exemple Long (1980) refait l'analyse de Chiswick pour les femmes.

La méthodologie de Chiswick a été critiquée par Borjas (1985). Avec les données d'une seule coupe transversale, il n'est pas possible de différencier les variations dans les gains dues au temps passé dans le pays d'accueil de celles reliées à l'appartenance à des cohortes d'immigrants arrivés à différents moments dans le temps. Selon Borjas, les cohortes récentes d'immigrants aux États-Unis, parce qu'elles tendent à être issues des pays du Tiers- Monde, ont moins des caractéristiques favorables à des gains élevés, ou sont «de moins bonne qualité» (dans les mots de Borjas), que les cohortes plus anciennes. La méthodologie de Chiswick, parce qu'elle ignore le déclin de la «qualité» des cohortes successives d'immigrants, surestime leur vitesse d'assimilation au marché du travail. En combinant les données de deux recensements ou plus, il est possible de différencier les effets de cohorte de ceux d'assimilation. Borjas utilise les données des recensements américains de 1970 et 1980 et montre effectivement que les cohortes récentes ont des gains plus faibles que les plus anciennes.

Les études canadiennes se sont pour la plupart inspirées des méthodologies de ces auteurs. L'approche de Chiswick appliquée à des données du début des années 1970 donne pour le Canada des résultats très semblables à ceux aux États-Unis en termes du nombre d'années nécessaires pour rattraper les natifs (Tandon, 1978; Meng, 1987; Abbott et Beach, 1993). Par ailleurs, avec les données du recensement de 1981, Chiswick et Miller (1988) estiment que le temps de rattrapage des immigrants canadiens est de 22 ans. Ce résultat suggère que, même en ignorant le problème méthodologique soulevé par Borjas, la situation a changé durant la décennie des années 1970 et que les immigrants semblent prendre plus de temps à s'ajuster au marché du travail.

D'autres études canadiennes ont utilisé les données de deux recensements ou plus afin d'isoler les effets de cohortes de ceux d'assimilation à la façon de Borjas.² Wright et Maxim (1993), Baker et Benjamin (1994) et Bloom, Grenier et Gunderson (1995) utilisent des données qui couvrent la période allant de 1971 à 1986. Même si ces trois études diffèrent quelque peu dans leur approche méthodologique, les conclusions sont très semblables. Les cohortes d'immigrants arrivés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 ont des gains à l'arrivée beaucoup plus faibles que les cohortes anciennes et prendront beaucoup plus de temps à s'assimiler que ces dernières. Selon Bloom, Grenier et Gunderson (1995), ces cohortes pourraient même ne jamais réussir à le faire. Il y a au moins trois facteurs qui peuvent expliquer la détérioration pour les cohortes récentes. D'abord, tout comme aux États-Unis, la composition selon les pays d'origine des immigrants a changé, une proportion plus grande d'entre eux venant des pays du Tiers-Monde.³ Deuxièmement, même si le

² La pratique courante des études récentes est de combiner les données de plusieurs recensements. Cependant, certains auteurs, comme Schaafsma et Sweetman (2001) préfèrent n'utiliser qu'un seul recensement.

³ Ces immigrants appartiennent le plus souvent à des minorités visibles et peuvent être victimes de discrimination salariale. Voir par exemple Pendakur et Pendakur (1998b, 2002) pour

système de points mis en place en 1967 était censé mettre l'accent sur l'immigration de travailleurs qualifiés, dans les faits ce sont les catégories de la famille et des réfugiés, non soumises au système de points, qui ont dominé l'immigration canadienne durant les années 1970 et 1980. Ces immigrants ont en général moins de capital humain que les immigrants indépendants soumis au système de points.⁴ Enfin, la dure récession à laquelle le Canada a fait face au début des années 1980 n'a pas été favorable aux immigrants et aux autres personnes qui sont entrées sur le marché du travail canadien durant cette période.

Les conclusions passablement pessimistes de ces études ont été remises en question. Même si les immigrants récents ont initialement des revenus faibles, il est possible qu'ils se reprennent plus tard, quand les conditions économiques seront plus favorables, et qu'ils réussissent à rattraper les natifs. Une difficulté importante dans l'évaluation de la performance économique des immigrants récents est que ceux-ci ont été observés sur une période de temps assez courte; on ne peut donc que spéculer sur ce qui leur arrivera plus tard. D'autres études avec des données plus récentes ont permis de mieux mesurer l'évolution des gains des immigrants. McDonald et Worswick (1998), qui utilisent des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs couvrant la période 1981-1992, montrent que l'ancienneté au travail et les conditions macroéconomiques sont des facteurs importants dans l'explication des changements dans les gains des immigrants récents. Grant (1999) ajoute les résultats du recensement de 1991 à ceux des autres recensements et conclut que les immigrants récents ont des gains initiaux et un taux d'assimilation plus élevé que ceux estimés antérieurement. Il semblerait donc que la situation des nouveaux immigrants se soit améliorée par rapport à ce qu'on avait prédit. Cependant, Waslander (2003), qui inclut les données du recensement de 1996, montre que la détérioration de la situation des immigrants se continue et qu'elle est peut-être même plus forte que ce qu'on avait anticipé. Une explication possible de ces résultats contradictoires est reliée à la conjoncture économique. La reprise économique de la deuxième moitié des années 1980 a probablement permis aux immigrants d'améliorer leur sort. Mais cela a été de courte durée car l'économie est de nouveau tombée en récession dans la première moitié des années 1990. Qui plus est, les niveaux d'immigration au Canada ont atteint des sommets durant la même période. Cela suggère que la conjoncture économique est un facteur important dans le processus d'assimilation des immigrants.

Les études les plus récentes ont ajouté le recensement de 2001 aux autres recensements. Elles ont tendance à confirmer les résultats des études antérieures, à savoir que les immigrants récents ont beaucoup de difficulté à s'intégrer au marché du travail (Frenette et Morissette; 2005; Aydemir et Skuterud, 2005; Picot et Sweetman, 2005). On a aussi essayé de voir si les difficultés des immigrants pouvaient être expliquées par des rendements différents du capital humain selon qu'il ait été acquis à

des analyses de la discrimination selon le groupe ethnique.

⁴Cependant, De Silva (1997a) montre qu'il y a convergence assez rapide des gains des immigrants selon les classes. Green et Green (1995) arrivent à la conclusion que les qualifications des immigrants n'ont pas augmenté sensiblement suite à la mise en vigueur du système de points.

l'étranger ou au Canada. On a effectivement observé que les rendements de l'éducation et de l'expérience étrangères étaient plus faibles que ceux de l'éducation et l'expérience canadiennes. De plus, il semble que ce soient les rendements de l'expérience acquise à l'étranger, plutôt que ceux de l'éducation, qui aient diminué le plus pour les immigrants récents (Aydemir et Skuterud, 2005). Pour leur part, Ferrer et Riddell (2008) ont montré que les rendements plus faibles de l'éducation pour les immigrants étaient en partie compensés par un rendement plus élevé reliés à l'obtention d'un diplôme (ce qu'on appelle le « sheepskin effect »). Peut-être parce que l'éducation reçue à l'étranger est plus difficile à évaluer que celle reçue au Canada, les employeurs ont tendance à se fier plus au signal donné par un diplôme qu'au nombre d'années de scolarité comme tel. La non-reconnaissance des diplômes reçus à l'étranger est souvent mentionnée comme facteur explicatif majeur des difficultés des immigrants. La recherche récente suggère que l'expérience acquise à l'étranger est un facteur tout aussi important, sinon plus important.

Malgré quelques divergences d'interprétation, les résultats des études canadiennes sont assez robustes et montrent clairement qu'il y a eu une détérioration de la performance économique des cohortes récentes d'immigrants. Les résultats canadiens ressemblent aussi à ceux obtenus aux États-Unis. Cependant, Borjas (1993) montre que la performance des immigrants est meilleure au Canada qu'aux États-Unis. L'auteur attribue cette différence au système de points qui existe au Canada mais pas aux États-Unis, et qui permet au Canada de choisir des immigrants dans des pays où les niveaux d'éducation sont plus élevés.

Les résultats dans ce domaine qui portent sur le Québec proprement dit sont rares. Tout au plus, certaines études tiennent compte parfois de variations provinciales. Les études qui ont fait cela ont montré que les gains étaient en général plus faibles au Québec que dans l'ensemble du Canada. Cependant, on ne sait pas grand-chose de l'évolution des gains relatifs des immigrants par rapport aux natifs. À défaut d'études approfondies, il semble raisonnable de supposer que ce qui s'est passé dans l'ensemble du Canada s'est aussi passé au Québec. Grenier (2001) montre quand même que la détérioration des gains relatifs des immigrants entre 1990 et 1995 a été moins importante au Québec qu'en Ontario, peut-être parce que le Québec n'a pas augmenté ses niveaux d'immigration autant que le reste du Canada pendant cette période. Il est donc possible que les immigrants au Québec s'en soient tirés un peu mieux que les autres.

2. Connaissances linguistiques et gains des immigrants

Au Québec, la question linguistique a toujours pris beaucoup d'importance et a fait l'objet de plusieurs analyses. Selon une perspective économique, on peut considérer la connaissance d'une langue comme faisant partie du capital humain d'une personne, au même titre que son éducation et ses autres types de formation. Dans l'accomplissement de leurs activités, les agents doivent communiquer entre eux et l'usage d'une langue commune accroît l'efficacité économique. Un travailleur peut donc avoir intérêt à investir dans une deuxième langue afin d'accéder à un meilleur emploi. Cependant, une langue ne peut pas être considérée uniquement comme un outil de communication. Si c'était le cas, l'efficacité économique de l'humanité toute entière serait maximisée si tout le monde ne parlait que l'anglais. Une langue est aussi un attribut ethnique et

culturel qui permet à un groupe de personnes habitant un endroit de s'identifier à des valeurs communes. Dans plusieurs sociétés et en particulier au Québec, il faut tenir compte à la fois des avantages économiques reliés à l'utilisation d'une langue commune et de ceux reliés au maintien d'une certaine diversité linguistique.⁵ Le fait que les immigrants apportent leur culture et leur langue à leur nouveau pays peut être vu comme un atout. On s'attend toutefois à ce qu'ils apprennent la langue de leur lieu de résidence lorsqu'ils se joignent au marché du travail. Il est donc utile de se demander comment leurs connaissances linguistiques contribuent à leur intégration économique.

Quelques études se sont penchées sur cette question et on s'intéresse ici à celles qui portent sur les immigrants au Canada.⁶ Chiswick et Miller (1992) s'intéressent aux facteurs qui déterminent la connaissance de la langue dominante sur un marché du travail donné de même qu'aux effets sur les gains de cette connaissance. Ils comparent les États-Unis et le Canada. Chiswick et Miller (1994) examinent plus particulièrement les déterminants des connaissances linguistiques au Canada en tenant compte du fait qu'il y a deux langues officielles. Ces auteurs proposent un cadre théorique original pour expliquer l'apprentissage d'une langue qui tient compte de trois éléments principaux. Premièrement, les individus répondent aux *incitations économiques*. Plus grande est la valeur d'une langue dans les relations économiques et en particulier sur le marché du travail, plus les gens ont tendance à vouloir l'apprendre. Deuxièmement, le degré d'*exposition* à une langue en facilite l'apprentissage. Ainsi, les immigrants qui ont été exposés à une langue pendant un certain temps avant leur arrivée l'apprennent plus facilement. De même, il y a un avantage à avoir une langue maternelle qui est dans la même famille que la langue qu'on apprend. Troisièmement, pour des niveaux d'incitations économiques et d'exposition donnés, une langue peut être apprise avec une plus ou moins grande *efficacité*. Ainsi, l'acquisition d'une langue en bas âge se fait plus facilement qu'à un âge avancé. De même, les personnes plus éduquées ont développé des méthodes d'apprentissage qui leur permettent d'acquérir une deuxième langue plus facilement. Chiswick et Miller obtiennent des résultats qui sont conformes à leur cadre théorique et qui dans l'ensemble ne sont pas surprenants. La connaissance de la langue dominante du marché du travail est payante pour les immigrants, avec des rendements de l'ordre de 10% à 15%. Ces auteurs présentent aussi quelques résultats pour le Québec. Ainsi, la connaissance des deux langues officielles chez les immigrants est plus élevée chez les gens possédant un au niveau d'éducation élevé. Les immigrants qui ne connaissent que le français ont en général une faible éducation, sont arrivés récemment et ont une langue maternelle proche de la langue française.

⁵Pour une analyse économique de la langue en tant que capital humain et attribut identitaire, on peut consulter Breton (1978), Vaillancourt (1980), Grenier (1984) et Grin (1999).

⁶Les études qui s'intéressent principalement à la relation entre la langue et le marché du travail des immigrants dans d'autres pays sont exclues (voir par exemple Chiswick et Miller, 1995, 2002, et les autres études de ces auteurs). Il en est de même des études canadiennes et québécoises qui portent sur les travailleurs autres que les immigrants (voir Grenier, 2001, pour un survol).

Les études canadiennes se sont intéressées principalement à la connaissance des langues officielles. Une exception qu'il vaut la peine de noter est Pendakur et Pendakur (1998a) qui essaient de voir si la connaissance de langues non officielles a aussi un effet important sur les gains. Ils arrivent à la conclusion qu'il n'y a pas d'avantage économique au Canada à connaître une langue non officielle. Il y a même un effet négatif sur les gains, ce qui peut paraître surprenant. En fait, la connaissance d'une langue non officielle est fortement reliée à l'appartenance à un groupe ethnique. Le résultat peut donc être interprété comme étant un indicateur d'un attribut culturel plutôt que d'un attribut relié au capital humain.

L'étude de Grenier (2001) porte spécifiquement sur les immigrants du Québec et leurs attributs linguistiques, qui sont comparés à ceux de l'Ontario. L'attribut linguistique de base est la langue parlée à la maison, plutôt que la connaissance linguistique qui est la variable utilisée dans la plupart des autres études.⁷ La raison de cela est qu'on veut voir comment la façon dont les immigrants *s'intègrent* à leur nouvelle société, dans leurs relations avec les membres de leur famille et les gens de leur entourage, va affecter leur adaptation économique. Ainsi, certains immigrants peuvent décider d'utiliser le français à la maison, de choisir l'anglais ou encore de garder leur langue maternelle. Un résultat important de l'étude est que, entre l'anglais et le français comme langue d'usage à la maison, il n'y a pas vraiment de différence dans le processus d'intégration des immigrants au Québec, après avoir tenu compte des autres caractéristiques individuelles de capital humain qui influencent les gains. Autrement dit, les immigrants qui choisissent le français et ceux qui choisissent l'anglais ont à peu près les mêmes revenus. Par ailleurs, les écarts bruts de gains (sans tenir compte des caractéristiques individuelles de capital humain) sont encore légèrement à l'avantage de ceux qui parlent anglais. Les résultats suggèrent que l'immigrant qui s'intègre à la communauté francophone réussit bien sur le plan économique. Cela n'a pas toujours été le cas; au début des années 1970, il était plus payant pour la majorité des immigrants de s'assimiler à l'anglais. Par ailleurs, un autre résultat, qui est peut-être plus préoccupant, est que les immigrants qui ne s'assimilent à aucune des deux langues principales, ceux qui gardent leur langue maternelle, ont des gains beaucoup plus faibles que ceux qui parlent français ou anglais à la maison.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que les immigrants québécois qui parlent français ont bien fait. Ceci est une indication que les politiques dans le domaine de l'immigration et de la langue ont bien fonctionné. Le progrès demeure cependant fragile, car la proportion d'immigrants qui s'intègrent au français est toujours un peu plus faible que la proportion de francophones dans la population. L'immigration est donc un facteur démographique qui contribue au déclin du français (quoique légèrement) au Québec. En fait, le seul élément démographique qui favorise l'augmentation de la proportion de francophones est l'émigration de non francophones vers le reste du Canada ou

⁷ Notons que le recensement canadien, qui sert de source à la plupart des études, comporte trois catégories de questions sur la langue: la langue maternelle, la langue parlée à la maison, et la connaissance des langues officielles et non officielles. Une autre étude qui se base sur la langue parlée à la maison, mais dans un contexte autre que celui de l'immigration, est Lavoie et Saint-Germain (1991). Le recensement de 2001 comprend une question additionnelle sur la langue de travail.

ailleurs dans le monde. Cela veut dire que les efforts de francisation des immigrants doivent être poursuivis et même renforcés.

Certaines études récentes se sont servies d'enquêtes sur l'alphabétisation pour mieux cerner le rôle des déficiences langagières des immigrants. Les recensements et les autres enquêtes doivent se fier sur l'auto-évaluation des répondants pour déterminer leurs connaissances linguistiques. Les enquêtes sur l'alphabétisation ont la particularité d'inclure, en plus des questions habituelles sur les attributs socio-économiques, un test direct sur les capacités de lecture, d'écriture et de calculs des répondants. À partir de données sur l'Ontario, Ferrer, Green et Riddell (2006) ont montré que les résultats de ces tests étaient en général beaucoup plus faibles pour les immigrants que pour les Canadiens de naissance. De plus, en ajoutant ces résultats comme variables explicatives dans des régressions de gains, ils concluent que l'alphabétisation est un facteur explicatif important de l'écart de gains entre les Canadiens de naissance et les immigrants. Coulombe et Tremblay (2007) ont quant à eux estimé que l'effet de la plus faible alphabétisation sur les compétences des immigrants était équivalent à environ trois années d'éducation au Canada.

3. Effets de l'immigration sur les travailleurs du pays d'accueil

Une des principales craintes dans la population concernant l'immigration est sûrement son influence potentiellement néfaste sur les travailleurs qui sont déjà dans le pays d'accueil. Les plus à risque sont ceux qui sont faiblement éduqués, dont les revenus sont bas et qui sont souvent en chômage. À tort ou à raison, on perçoit souvent l'immigration comme une menace pour ces travailleurs.

Idéalement, on veut que les immigrants aient des compétences qui soient différentes de celles des travailleurs déjà présents afin qu'ils viennent combler les lacunes du marché du travail. En pratique, les immigrants ont souvent des caractéristiques qui les mettent en concurrence avec ces travailleurs. En augmentant l'offre de travail, ils peuvent réduire leurs salaires et leur niveau d'emploi.

Plusieurs études ont essayé de mesurer empiriquement les effets de l'immigration sur le marché du travail du pays d'accueil. Pour ce faire, on a comparé les salaires et l'emploi dans des régions ou des secteurs économiques où il y beaucoup d'immigrants aux salaires et à l'emploi dans des régions ou secteurs où il y en a peu. Cependant, ce genre de comparaison est difficile à faire car les régions diffèrent entre elles pour beaucoup d'autres raisons que le nombre d'immigrants. Une comparaison naïve peut mener à des résultats illogiques. Par exemple, au Canada, beaucoup plus d'immigrants s'établissent à Toronto qu'à Terre-Neuve, mais les salaires et les conditions du marché du travail sont aussi meilleurs à Toronto qu'à Terre-Neuve. On pourrait conclure de cela que l'immigration fait augmenter les salaires et l'emploi. C'est possible, mais on sait aussi que les conditions du marché du travail sont meilleures à Toronto parce que cette région est plus prospère économiquement. C'est d'ailleurs une des raisons qui amène les immigrants à choisir cette ville. Pour connaître l'impact de l'immigration sur les salaires à Toronto, il faudrait comparer à ce que Toronto aurait été s'il n'y avait pas eu d'immigrants. Cela est évidemment impossible, d'où l'idée de

comparer des villes semblables. Cette approche a été utilisée surtout aux États-Unis qui ont l'avantage d'avoir un plus grand nombre de régions métropolitaines, certaines avec beaucoup d'immigrants, comme Los Angeles et Miami, et d'autres avec peu d'immigrants, comme Pittsburgh et Minneapolis.

Altonji et Card (1991) ont étudié le marché du travail dans 120 grandes régions métropolitaines des États-Unis avec les recensements de 1970 et 1980. Pour tenir compte le mieux possible des différences observables et non observables entre les villes, ils évaluent comment les *changements* dans la situation économique des travailleurs peu qualifiés entre les deux recensements sont reliés aux *changements* dans l'immigration. Avec cette méthodologie, les auteurs n'arrivent pas à détecter aucun effet négatif de l'immigration sur l'emploi et le chômage des travailleurs peu qualifiés. Tout au plus, l'immigration a un effet négatif très faible sur les salaires. D'autres recherches ont utilisé une approche semblable. Friedberg et Hunt (1995) ont fait un survol de plusieurs études dans différents contextes et ont conclu à un impact minime de l'immigration.

Il y a aussi quelques études de ce genre au Canada. Akbari et DeVoretz (1992) utilisent une méthodologie empruntée de Grossman (1982) et estiment les paramètres d'une fonction de production agrégée translog qui inclut comme inputs le capital, les travailleurs nés au Canada et les travailleurs immigrants. Les résultats montrent que la présence de travailleurs immigrants n'a presque pas d'influence sur les salaires des travailleurs nés au Canada. Grenier (1992) compare les gains relatifs de certains groupes de travailleurs désavantagés, soit les femmes, les jeunes et les travailleurs peu éduqués, dans des régions canadiennes comportant différentes proportions d'immigrants. Il ressort que l'immigration n'a pas de répercussions négatives, sauf peut-être sur les jeunes hommes.

Les conclusions des recherches jusqu'à ce point ne confirment donc pas les craintes qu'on pourrait avoir sur les effets néfastes de l'immigration. Elles peuvent appuyer des politiques favorables au maintien de niveaux élevés d'immigration et même à leur augmentation. Il faut cependant être prudent par rapport à ces études car elles souffrent toutes jusqu'à un certain point d'un problème méthodologique important. Parce que les immigrants peuvent *choisir* leur lieu de destination à l'intérieur d'un pays, il n'est pas surprenant d'observer une corrélation positive ou nulle entre le nombre d'immigrants dans un endroit et la performance économique dans ce même endroit. Même avec des méthodes statistiques qui tiennent compte de ce problème (comme l'approche des variables instrumentales), on n'arrive pas à s'en débarrasser complètement. S'il était possible de faire une expérience contrôlée avec deux régions semblables, la première dans laquelle on installe des immigrants et la deuxième dans laquelle on n'en installe pas, on pourrait observer objectivement l'impact de l'immigration. Les chercheurs en sciences sociales ne peuvent évidemment pas faire cela, mais il y a parfois des *expériences naturelles* qu'on peut exploiter. Card (1990) s'est intéressé à un cas particulier qui s'est produit dans la région de Miami en 1980. Fidel Castro a décidé soudainement de laisser partir en l'espace de quelques mois 125 000 Cubains qui se sont installés pour la plupart dans la région de Miami. Cela a eu pour effet d'accroître d'un seul coup la population active de cette ville de 7%. Suite à une analyse approfondie des conditions du marché du travail dans les mois et les années qui ont suivi, l'auteur conclut que l'arrivée de ces immigrants n'a pas eu d'impact important sur le marché du travail dans la région de Miami. Cette étude, qui

exploite une situation où l'immigration peut être considérée comme exogène, vient donc renforcer les résultats obtenus avec des approches différentes. Hunt (1992) a étudié une autre expérience naturelle de même nature, à savoir le rapatriement de 900 000 ressortissants d'origine européenne en France en 1962 suite à l'indépendance de l'Algérie. Celui-ci n'a pas eu de conséquences significatives sur le marché du travail en France. Pour sa part, Friedberg (2001) s'est intéressée à l'impact de l'arrivée de plus 600 000 immigrants russes en Israël entre 1989 et 1994. Dans ce cas également, on n'a pas trouvé d'effets négatifs importants que l'on puisse attribuer à ces immigrants.

Malgré une certaine unanimité des conclusions des études, elles ont quand même été contestées. Le problème principal, noté entre autres par Borjas (1990, 1999), est que les travailleurs et le capital sont mobiles entre les régions d'un pays. Les effets de l'immigration sont diffus et peuvent se faire sentir même dans les régions où il y a peu d'immigrants. Par exemple, il est possible que l'arrivée des immigrants à Miami en 1980 ait incité des personnes qui considéraient déménager dans cette ville à ne pas le faire. De même, des entreprises qui se seraient autrement établies ailleurs ont peut-être décidé d'aller à Miami pour profiter de l'afflux de main-d'oeuvre à bon marché. Si c'est le cas, l'arrivée de ces immigrants cubains peut avoir réduit les possibilités économiques d'autres travailleurs, mais les effets se répartissent entre les régions de telle sorte qu'il est impossible de les détecter en les comparant entre elles.

Au lieu de se baser sur le lieu de résidence, Aydemir et Borjas (2007) ont comparé les travailleurs du pays d'accueil et les immigrants selon des groupes définis en fonction de l'éducation et l'expérience pour trois pays, soit les États-Unis, le Canada et le Mexique. Pour chaque groupe, ils estiment la concurrence faite par les immigrants aux natifs du pays d'accueil. En fonction de ces résultats, ils estiment qu'une augmentation de la proportion d'immigrants de 10% dans un groupe diminue les salaires des travailleurs du pays d'accueil entre 3% et 4%. L'immigration a donc un effet néfaste selon ces auteurs.

Borjas, Freeman et Katz (1992, 1996, 1997) ont proposé une approche différente, basée sur la théorie de la proportion de facteurs, pour évaluer l'impact de l'immigration. Les auteurs calculent d'abord combien l'immigration augmente l'offre de travail de différents groupes de personnes. Ils établissent en particulier que les immigrants ont contribué à accroître considérablement le nombre de travailleurs n'ayant pas complété leurs études secondaires aux États-Unis. Ensuite, en se basant sur des estimations d'élasticités venant d'études sur la demande de travail, ils évaluent l'impact de cette augmentation de l'offre sur les salaires. Les auteurs concluent que l'immigration a été un facteur important dans le déclin des salaires relatifs des travailleurs peu qualifiés aux États-Unis. Notons que cette procédure évalue l'impact de l'immigration de façon indirecte, en *supposant* des élasticités de demande de travail, plutôt qu'en essayant d'estimer directement à partir de données la relation entre immigration et marché du travail.

Les résultats des nombreuses études sur l'impact de l'immigration sur le marché du travail dans le pays d'accueil ne sont pas totalement concluants. Il demeure quand même que la majorité des études n'ont pas trouvé d'effets négatifs importants. Il s'est fait moins de recherche à ce sujet au Canada qu'aux États-Unis. Jusqu'à un certain point, des résultats américains peuvent s'appliquer au Canada, mais il y a quand même des différences. La principale est que les immigrants au Canada ont

des niveaux d'éducation beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis, à cause du système de points au Canada et de la frontière avec le Mexique à laquelle les États-Unis doivent faire face. Il est donc probable que, si l'immigration affecte négativement les travailleurs peu qualifiés, ce soit moins le cas au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, les niveaux d'immigration par rapport à la population sont beaucoup plus élevés au Canada. En particulier, ils ont considérablement augmenté à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Il est difficile d'évaluer l'impact de cette augmentation qui s'est produite au même moment où l'économie canadienne entrait en récession. Les causes de cette récession sont reliées à des phénomènes macro-économiques canadiens et ne sont pas dues à l'immigration.⁸ Cependant, il est permis de se demander si les conséquences de la récession sur l'emploi et le chômage n'ont pas été aggravées par l'arrivée massive d'immigrants.⁹

Même si aucune des études recensées ne porte sur le Québec, on peut quand même dire qu'une immigration à un niveau raisonnable basée sur les compétences a probablement un impact positif sur le marché du travail, même si celui-ci est difficile à mesurer (et peut-être petit). Le Québec a moins augmenté ses niveaux d'immigration dans les années 1990 que le reste du Canada, au prix d'une baisse dans sa proportion de l'ensemble de l'immigration canadienne. Même s'il y a des coûts politiques à cela, du point de vue de l'impact économique, cela a peut-être été une bonne décision qui a contribué à atténuer les effets de la récession.

4. Effets de l'immigration sur les finances publiques et l'utilisation des programmes de soutien au revenu par les immigrants

Les immigrants en tant que résidents d'un pays ont droit aux mêmes services publics que le reste de la population et en contrepartie ils doivent payer des impôts et des taxes de la même manière. Des études économiques ont cherché à savoir si les immigrants avaient une influence positive ou négative sur les finances publiques. Autrement dit, est-ce qu'ils reçoivent plus ou moins de services publics, comparativement aux impôts qu'ils paient, que les Canadiens de naissance? On s'est aussi demandé si les immigrants utilisaient dans une juste proportion les programmes de soutien au revenu, tels l'aide sociale et l'assurance-chômage.

Une approche initialement proposée aux États-Unis par Simon (1984)¹⁰ a été appliquée au Canada par Akbari (1989, 1995). Elle consiste à calculer la valeur monétaire présente nette de

⁸Voir Fortin (1996) pour une analyse du rôle de la politique monétaire et d'autres facteurs dans cette récession.

⁹Moore et Pacey (2003) montrent que l'inégalité de revenus au Canada a augmenté au début des années 1990 suite à l'augmentation des niveaux d'immigration.

¹⁰ Le regretté Julian Simon est un auteur américain bien connu pour ses positions optimistes par rapport à la croissance démographique en général et à l'immigration en particulier. Ses thèses sont exposées entre autres dans Simon (1996) et Simon (1999).

l'ensemble des services publics reçus et des impôts payés par les immigrants et les natifs du pays d'accueil selon leurs caractéristiques d'âge, de revenu, de structure familiale, etc. À partir de la théorie de la consommation selon le cycle de vie, c'est-à-dire en tenant compte du fait que le comportement des gens change avec l'âge, on peut estimer la valeur présente de la contribution nette d'une personne au trésor public durant sa vie. Les immigrants ont des caractéristiques différentes de celles des autres Canadiens; par exemple, ils sont concentrés dans les groupes d'âges où la propension à être sur le marché du travail est plus grande et ils ont de bons niveaux d'éducation. Cela affecte leurs impôts et leur utilisation des services publics. Akbari (1995) considère les services suivants pour l'année 1990: les allocations familiales et crédits d'impôt pour enfants, les pensions de vieillesse, le supplément de revenu garanti, les régimes de rentes du Canada et du Québec, l'assurance-chômage, l'aide sociale, la santé et l'éducation. Il montre que toutes les cohortes d'immigrants sont une source nette de transferts pour les Canadiens de naissance. La valeur présente estimée de la contribution moyenne d'un immigrant au trésor public durant toute sa vie est de l'ordre de 35 000\$ à 45 000\$. Il conclut que l'immigration est un bon investissement pour les Canadiens et que son augmentation contribuerait à accroître les recettes fiscales.

Une difficulté de cette approche est qu'il est difficile d'identifier tous les avantages reçus par les immigrants et les non immigrants, en particulier en ce qui concerne les biens publics.¹¹ Une autre faiblesse est qu'elle est basée sur les données d'une seule coupe instantanée, ce qui ne permet pas de distinguer entre les immigrants arrivés récemment et ceux arrivés il y a plus longtemps. Avec des données couvrant plus d'une période, on a cherché à voir si les cohortes récentes d'immigrants avaient des comportements différents de ceux des cohortes plus anciennes. On a procédé de la même façon qu'on l'a fait dans l'analyse de l'évolution des gains des immigrants discutée à la section 1. On s'est aussi concentré sur l'utilisation par les immigrants de certains programmes spécifiques, comme l'assurance-chômage et l'aide sociale, sans chercher à calculer la valeur nette globale provenant de l'ensemble des impôts payés et des services utilisés.

Aux États-Unis, Borjas et Trejo (1991) arrivent à des conclusions diamétralement opposées à celles ci-dessus. Ils observent une forte participation des immigrants aux programmes de soutien au revenu, qui a augmenté entre 1970 et 1980. Ainsi, en 1980, les immigrants aux États-Unis faisaient en moyenne un plus grand usage des fonds venant de ces programmes que les natifs, alors que c'était le contraire en 1970. De plus, l'utilisation des programmes augmente avec le temps passé aux États-Unis et les cohortes récentes ont une participation plus élevée que les cohortes plus anciennes. Les auteurs attribuent cela aux changements dans la composition selon les pays d'origine des immigrants.

Au Canada, les immigrants ont en général des niveaux d'éducation plus élevés qu'aux États-Unis, ce qui veut dire que les résultats quant à l'utilisation des programmes sociaux ne sont pas nécessairement les mêmes. Baker et Benjamin (1995a, 1995b) évaluent, pour les femmes et les hommes canadiens respectivement, l'évolution de l'utilisation des programmes de soutien au revenu par les immigrants et les Canadiens de naissances entre 1986 et 1991. Contrairement à ce qui a été observé aux États-Unis, les immigrants au Canada utilisent moins les programmes sociaux que les

¹¹ À la limite, elle peut mener à la conclusion absurde que tout le monde paie plus d'impôts qu'il ne reçoit en services (Borjas, 1991).

natifs, ce qui est conforme à aux résultats d'Akbari (1989, 1995). Cependant, le comportement des immigrants ressemble de plus en plus à celui des Canadiens de naissance à mesure qu'ils s'intègrent à leur nouveau pays, c'est-à-dire qu'ils augmentent leur participation aux programmes de soutien avec le temps passé au Canada, pour atteindre un niveau semblable à celui des autres Canadiens. Les auteurs notent aussi que, tout comme aux États-Unis, le taux de participation des cohortes récentes est plus élevé que celui des plus anciennes; on attribue cela en partie à l'afflux important de réfugiés à la fin des années 1980. De Silva (1997b) étudie avec des données différentes la participation des immigrants au programme d'assurance-chômage durant la même période et arrive à des conclusions semblables en ce qui concerne les cohortes récentes.

Pour conclure, les études canadiennes montrent que les immigrants n'ont pas été un fardeau excessif pour l'État. Il reste quand même que la situation des cohortes récentes est préoccupante. On sait que ces cohortes ont des gains plus faibles que les plus anciennes, ce qui laisse présager qu'elles paieront moins d'impôt au cours de leur vie active et qu'elles auront plus besoin de l'aide gouvernementale. Cependant, Crossley, McDonald et Worswick (2001) ont apporté quelques nuances aux résultats des recherches qui concernent les cohortes récentes. Ils montrent qu'ils sont sensibles au choix des années de comparaison. Sur une période de 13 années, ils n'observent pas de différences notables pour les cohortes récentes. Les auteurs concluent que l'utilisation des programmes d'aide par les immigrants est influencée fortement par les cycles économiques.

5. Mobilité géographique des immigrants

Il y a beaucoup d'études économiques sur la mobilité géographique en général, mais assez peu sur la mobilité secondaire des immigrants après leur arrivée. Comme la question a de l'intérêt pour le Québec, il vaut la peine de l'aborder. On sait que les immigrants ne restent pas toujours à l'endroit où ils vont et que certains même retournent dans leur pays d'origine.¹² D'autres vont s'établir ailleurs que dans la région du pays où ils sont arrivés. Au Canada, il y a beaucoup de mobilité entre les provinces dans la population en général. Les immigrants, une fois qu'ils sont au Canada, ont les mêmes droits que les autres résidents et peuvent donc aller habiter où ils veulent. Parce qu'ils ont déjà fait au moins un changement de résidence important, les immigrants sont peut-être moins attachés à l'endroit où ils habitent et plus susceptibles de déménager que les personnes qui sont à cet endroit depuis longtemps. Par contre, si la décision initiale de leur lieu de destination a été prise de façon optimale, ils n'ont pas d'incitation à déménager encore, du moins initialement. *A priori*, on ne sait pas si les immigrants seront plus ou moins mobiles que les Canadiens de naissance.

Avec des données du recensement de 1986, Newbold (1996) observe que les immigrants sont un peu plus mobiles entre les provinces que les Canadiens en général. Ils le sont toutefois moins que

¹²Les immigrants peuvent vouloir retourner dans leur pays d'origine pour plusieurs raisons. Certains le font parce qu'ils sont déçus de ne pas avoir réalisé leurs attentes. À l'opposé, d'autres ont atteint leurs objectifs et épargné de l'argent, ce qui leur permet de mieux vivre chez eux.

les Canadiens qui ont déjà changé de province au moins une fois dans leur vie. Les résultats de l'analyse multivariée de Newbold montrent aussi que les immigrants répondent dans leurs mouvements migratoires à des incitations économiques semblables à celles des Canadiens de naissance. En ce qui concerne le Québec, l'auteur note que la mobilité des immigrants vers les autres provinces est beaucoup plus élevée que celle des natifs. Cela est dû surtout à des raisons linguistiques.

Pour les immigrants, une décision qui précède celle de changer de province est le choix de leur destination initiale au Canada. Cette question est étudiée par McDonald (2003). La variable explicative sur laquelle il met l'accent est le réseau ethnique, c'est-à-dire la présence de personnes venant du même pays d'origine (ou groupe de pays) qu'un immigrant potentiel. Ainsi, les immigrants ont tendance à choisir les grands centres urbains non seulement parce qu'ils y trouvent plus de possibilités économiques, mais aussi parce que les membres de leur groupe ethnique y sont déjà. En plus d'offrir un soutien communautaire aux nouveaux arrivants, les réseaux ethniques sont une source importante d'information sur le marché du travail. Les résultats de McDonald montrent clairement que la présence de ces réseaux ethniques est un facteur déterminant dans le choix du lieu de résidence des immigrants.

Liaw, Xu et Qi (2002) ont analysé spécifiquement le cas du Québec. Ils s'intéressent aux niveaux d'immigration et à la rétention des immigrants. Ces auteurs jugent la performance du Québec peu reluisante par rapport à ces deux variables et essaient d'en comprendre les causes. Ils notent que le Québec ne réussit pas attirer assez d'immigrants pour maintenir sa part de la population canadienne. Entre 1980 et 1999, le Québec n'a attiré que 16,6 % de tous les immigrants canadiens, une proportion nettement plus faible que celle durant les années qui ont suivi la Deuxième Guerre. Ils observent également que plusieurs immigrants qui s'établissent au Québec ont tendance à vouloir quitter cette province, parfois très tôt après y être arrivés. Ces immigrants sont surtout des non francophones. Ainsi, entre 5% et 10% des immigrants du Québec déménagent dans une autre province moins d'un an après leur arrivée, ce que les auteurs interprètent comme voulant dire que ces immigrants n'avaient pas vraiment l'intention de rester au Québec. Entre 1980 et 1992, 17,7% des immigrants au Québec ont quitté pour le reste du Canada. Le fait que le Québec administre sa propre politique avec des critères différents de ceux de la politique canadienne est un facteur qui retient l'attention. Plusieurs immigrants, dont des gens d'affaires, utilisent le Québec comme tremplin pour aller s'établir dans le reste du Canada. DeVoretz, Pivnenko et Coulombe (2003) ont estimé un modèle de choix séquentiel dans lequel un immigrant décide d'abord s'il va au Québec ou dans le reste du Canada, et ensuite s'il déménage ailleurs. On fait état de la difficulté du Québec de retenir ses immigrants non francophones. Malgré cette difficulté, on note quand même que la majorité des immigrants restent au Québec.

La question de la capacité du Québec à retenir ses immigrants suscite régulièrement des commentaires. Il faut néanmoins mettre les choses en perspective. Grenier (2008) montre que les taux de départ des immigrants du Québec ne sont pas anormalement élevés si on les compare à ceux des immigrants d'autres provinces canadiennes.¹³ Les deux provinces qui attirent le plus les

¹³ Par exemple, Clement (2003) note la difficulté du Manitoba à retenir les immigrants qui

immigrants, l'Ontario et la Colombie Britannique, réussissent bien à les retenir. Cependant, la mobilité vers le reste du Canada des immigrants du Québec est en fait plus faible que celle des immigrants de toutes les autres provinces, y compris l'Alberta, une province riche.¹⁴ Le problème de rétention des immigrants n'existe donc pas seulement au Québec. Il y a une forte tendance à la concentration des immigrants et les mouvements migratoires entre les provinces contribuent à amplifier cette tendance. Les résultats de cette étude sont peu encourageants par rapport à l'objectif d'attirer les immigrants en régions et à les y maintenir.

6. Politiques d'immigration

Après ce survol de la littérature, on va s'intéresser au contexte dans lequel opèrent les politiques d'immigration au Canada et au Québec, d'abord en considérant l'état des faits, c'est-à-dire ce qu'ont été ces politiques jusqu'à nos jours, et ensuite en se demandant quels critères devraient guider les décideurs publics dans la détermination des objectifs d'une politique d'immigration dans un contexte.

6.1 Évolution des politiques d'immigration au Canada et au Québec.

Durant le régime français, environ 10 000 personnes se sont établies au Canada pour devenir les ancêtres de la plupart des Canadiens français d'aujourd'hui. Après la Conquête de 1760, les vainqueurs britanniques ont voulu peupler le Canada de leurs compatriotes ou de personnes leur ressemblant. Suite à la guerre d'indépendance américaine, l'arrivée de Loyalistes a permis le peuplement de régions qui allait devenir plus tard la province de l'Ontario et les provinces de l'Atlantique. La recommandation principale du Rapport Durham en 1839 était d'assimiler les Canadiens français et de faire en sorte que la population du Canada devienne à majorité de langue anglaise. Les Canadiens français ne se sont pas assimilés, mais ils sont quand même devenus minoritaires car des immigrants sont arrivés en grands nombres pour s'ajouter à la population de langue anglaise.

Après la Confédération de 1867, le Canada a pratiqué une politique d'immigration ouverte pour les habitants de l'Angleterre et des États-Unis. Le mouvement a été lent à s'amorcer, car plusieurs immigrants ne sont pas restés, préférant continuer leur voyage vers les États-Unis. Au début du vingtième siècle, le Canada a accueilli un nombre record d'immigrants suite à une forte expansion de l'économie de l'Ouest canadien. Durant la plus grande partie du vingtième siècle, la politique

viennent s'y établir.

¹⁴Voir Grenier (2008), tableau 4, page 745. Par exemple, entre 1991 et 1996, la proportion de personnes nées à l'étranger qui ont quitté une province pour une autre était de 1,8% pour l'Ontario, 2,1% pour la Colombie Britannique, 4,9% pour le Québec, 7,3% pour l'Alberta, 8,3% pour le Manitoba, 10,3% pour le Nouveau Brunswick, 12,8% pour le Nouvelle Écosse, 17,9% pour la Saskatchewan et 25,9% pour Terre Neuve.

d'immigration canadienne a été fondée sur la préférence selon le pays d'origine. Évidemment, les ressortissants britanniques étaient les bienvenus, mais c'était aussi le cas de ceux d'Europe du Nord. Par la suite, pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre, d'autres pays d'Europe de l'Est et du Sud se sont ajoutés à la liste de pays privilégiés. Par contre, les habitants des pays d'Asie étaient considérés comme indésirables.¹⁵ La plupart de ces immigrants d'origines ethniques et linguistiques diverses se sont tout naturellement assimilés à la majorité de langue anglaise.

En 1962, on a aboli toute discrimination selon le pays d'origine, ce qui allait permettre d'ouvrir l'immigration au reste du monde. Le système de points a été introduit en 1967 dans le but de choisir des immigrants qui répondaient aux besoins du marché du travail. Ce système est demeuré un élément fondamental de la politique d'immigration à ce jour. Le système de points ne s'applique toutefois qu'aux immigrants indépendants. Les immigrants admis dans le but de réunification familiale et les réfugiés n'y sont pas soumis.

Malgré l'accent du système de points sur les qualifications, l'immigration dans les années 1970 et 1980 est provenue en grande partie des classes de réunification familiale et de réfugiés. Une des raisons est que le nombre d'immigrants indépendants était décidé comme résidu, après avoir choisi le nombre d'immigrants total à admettre et avoir admis dans les autres catégories (Green et Green, 1999). Le nombre d'immigrants variait d'une année à l'autre en fonction de la conjoncture et de la capacité d'absorption de l'économie canadienne. Ainsi, durant les années où la conjoncture était mauvaise, très peu d'immigrants indépendants étaient admis. Au milieu des années 1980 et au début des années 1990, l'accent sur la capacité d'absorption a été graduellement abandonné par le gouvernement fédéral, en faveur d'une politique d'augmentation de l'immigration à long terme (Green, 1995; Green et Green, 1999).

Les Canadiens français et le Gouvernement du Québec sont demeurés à l'écart de la politique d'immigration canadienne jusqu'aux années 1960 (Grenier, 2003). Les choses ont changé suite à la modernisation occasionnée par la Révolution tranquille et au déclin de la fécondité. En 1968, on a créé au Québec un ministère responsable des questions d'immigration. Suite à l'accord Cullen-Couture en 1978 et à d'autres ententes ultérieures, le Québec a eu droit à son propre système de points qui lui a permis entre autres d'aller chercher des immigrants susceptibles de s'intégrer à la communauté de langue française. Tout en ayant une politique semblable à celle du gouvernement fédéral, le Québec peut décider de ses propres priorités.

Le système de points est la pierre d'assise des politiques d'immigration au Canada et au Québec. Il est intéressant de comparer avec ce qui se passe ailleurs. Aux États-Unis, le principal critère d'admission des immigrants est la réunification familiale et il n'y a pas d'instrument politique permettant d'aller chercher des immigrants qualifiés. Un des observateurs du monde académique de la scène américaine de l'immigration les plus connus, George Borjas (1999), critique sévèrement la

¹⁵ Par exemple, au début du vingtième siècle, les Chinois qui voulaient entrer au Canada devaient payer une taxe. En 1923, l'immigration chinoise a été interdite. Voir Li (1998, 2003) pour un exposé du traitement hostile et discriminatoire que les immigrants chinois ont dû subir.

politique américaine et plaide en faveur d'un système de points comme au Canada. Il note que les immigrants au Canada sont plus éduqués que ceux aux États-Unis. Effectivement, les critères de sélection des immigrants au Canada ont sûrement contribué à attirer des travailleurs qualifiés. Cependant, les deux pays font face à des contextes différents, le plus important étant qu'il y a de fortes pressions de travailleurs peu qualifiés venant du Mexique qui veulent s'établir aux États-Unis. Un grand nombre d'entre eux choisissent d'ailleurs d'y aller illégalement. Si on exclut les Mexicains, les immigrants canadiens et américains se ressemblent et leurs qualifications ne sont pas fondamentalement différentes (Antecol, Cobb-Clark et Trejo, 2003). Même si les États-Unis avaient un système de points, il serait difficile d'éliminer les tensions liées à l'immigration mexicaine.¹⁶ Les pays de l'Europe de l'Ouest, qui sont à proximité de pays d'Afrique et d'Europe de l'Est où beaucoup de gens cherchent à partir, sont dans une situation similaire. De ce point de vue, le Canada et le Québec ont peut-être l'avantage d'avoir plus de marge de manoeuvre que d'autres pays dans le choix de leurs immigrants. À cause de leur situation géographique, ils font beaucoup moins face à ces pressions externes et il y a relativement peu d'immigrants illégaux. Cela peut expliquer pourquoi l'opinion publique est plus favorable à l'immigration qu'ailleurs.

6.2 Critères d'une bonne politique d'immigration.

D'un strict point de vue économique, on peut affirmer que la politique d'immigration d'un pays devrait viser à maximiser le bien-être de la population. Pour que cet énoncé ait du sens, il faut spécifier ce qu'on entend par le bien-être, comment on le mesure et de quelle population il s'agit. Il est important de distinguer différents groupes de personnes dont les intérêts peuvent varier: ceux qui sont nés dans le pays d'accueil; ceux qui y sont venus comme immigrants; et les personnes qui vivent dans les pays qui envoient des immigrants. La redistribution du revenu et de la richesse à l'intérieur d'un groupe donné peut pareillement être affectée par l'immigration. Par exemple, parmi les natifs du pays d'accueil, il y a les employeurs, les consommateurs et les travailleurs de divers niveaux de qualifications. Enfin, le bien-être d'une population n'inclut pas seulement des dimensions économiques; il y a aussi des aspects sociaux, culturels et linguistiques.

Probablement que l'objectif principal de la plupart des politiques d'immigration dans le monde est de favoriser le bien-être des gens qui vivent dans le pays d'accueil. Après tout, ce sont eux qui décident de leurs propres politiques. Mais la population du lieu d'accueil comprend non seulement ceux qui y sont nés, mais aussi ceux qui y ont déjà immigré, dont les intérêts sont peut-être

¹⁶Il est intéressant de noter d'autre part que les immigrants qui viennent de l'autre frontière des États-Unis, celle avec le Canada, sont considérablement moins nombreux mais beaucoup plus scolarisés. Cet exode de cerveaux est source de plusieurs inquiétudes au Canada (voir DeVoretz, 1999 ; Iqbal, 1999; Helliwell, 1999; et Finnie, 2001). Les États-Unis n'ont pas besoin de politique particulière pour attirer les immigrants canadiens. Ils y viennent tout naturellement pour profiter des salaires élevés et des impôts plus bas qu'au Canada. Par ailleurs, Beine, Docquier et Rapoport (2001) ont montré qu'un exode des cerveaux limité peut avoir des conséquences positives sur l'incitation à investir en capital humain dans un pays.

différents de ceux des natifs. Certains pensent (comme Borjas, 1999) que la priorité doit aller en premier ceux qui y sont nés, ou peut-être ceux qui ont immigré il y a longtemps. Quant aux immigrants qui ne sont pas encore arrivés, leurs intérêts seront pris en compte seulement s'ils n'entrent pas en conflits avec ceux des autres. Enfin, les intérêts des populations des autres pays comptent probablement pour assez peu dans les objectifs des politiques d'immigration. Ce qui précède montre que la détermination des buts d'une politique d'immigration est avant tout un jugement de valeur. Il n'y a pas de critères objectifs pour décider de ce que devrait être une politique d'immigration optimale. On peut noter que les différentes composantes actuelles de l'immigration reflètent les préférences de divers groupes. Les immigrants indépendants sont censés contribuer à l'activité économique du lieu où ils vont et ainsi favoriser le bien-être économique de la population qui y vit déjà. Les immigrants de la catégorie de réunification familiale répondent à l'objectif de favoriser le bien-être de ceux qui sont arrivés dans le passé et qui veulent vivre auprès des leurs. L'accueil de réfugiés permet d'aider des gens en difficulté dans d'autres pays, mais seulement pour des raisons de persécution politique. Le fait que des populations vivent dans la pauvreté dans certains pays n'est pas habituellement retenu comme critère d'immigration dans les pays les plus riches.

Parmi les natifs du pays d'accueil, il faut aussi faire des distinctions. Par exemple, si on fait venir des immigrants peu éduqués, cela peut favoriser les employeurs qui paieront des salaires plus faibles parce que l'offre de travailleurs a augmenté, mais les autres travailleurs du même niveau de qualification du pays d'accueil y perdent au change. Les consommateurs peuvent aussi profiter de ces immigrants peu qualifiés si cela leur permet de payer moins cher ce qu'ils achètent. Si on fait venir des immigrants qualifiés, cela affecte moins les travailleurs non qualifiés, mais les travailleurs qualifiés peuvent être perdants s'il y a un surplus dans certaines professions. Par ailleurs, on sait que les diplômes obtenus par les immigrants dans leurs pays d'origine ne sont pas toujours reconnus. Des immigrants éduqués peuvent ainsi occuper des emplois non qualifiés, ce qui les met en concurrence avec la main-d'oeuvre locale faiblement scolarisée.

L'immigration peut donc affecter la répartition des ressources entre divers groupes de la société. Certains y gagnent et d'autres y perdent. Idéalement, on veut que l'immigration procure des gains à une majorité; si certains y perdent, on veut qu'ils soient le moins nombreux possible et qu'ils soient compensés. Cela n'est pas toujours facile à déterminer, d'autant plus qu'on a vu dans une section précédente que les recherches ne permettent pas de mesurer précisément l'ampleur des gains et des pertes. Un principe qui se dégage quand même est que pour maximiser les gains de l'immigration on a intérêt à faire venir des travailleurs dont les compétences diffèrent de ceux de la population du lieu d'accueil, de façon à ce qu'ils viennent combler des besoins précis. Si la répartition par profession des immigrants est une copie conforme de celle des natifs, il y a des chances que l'immigration ait un effet neutre, ou même négatif s'il y a des rendements décroissants. Par contre, si les immigrants sont répartis entre les professions et les niveaux de qualifications différemment des travailleurs qui sont déjà présents, des possibilités économiques nouvelles peuvent être exploitées. En pratique, cela veut dire qu'une politique qui sélectionne des immigrants qualifiés en fonction des besoins du marché du travail a les meilleures chances de réussite.

Par ailleurs, il semblerait que les avantages de l'immigration sur le plan économique soient relativement petits. Par exemple, Borjas (1995, 1999) fait des hypothèses sommaires sur les effets de

l'immigration sur l'économie et calcule que le bénéfice total de l'immigration aux États-Unis est de seulement un dixième de un pour cent du produit intérieur brut. Même en tenant compte du fait que les immigrants au Canada sont plus qualifiés que ceux aux États-Unis, il est probable que les avantages soient petits ici aussi. Il y a quelques années, un rapport du Conseil économique du Canada (1991) était aussi arrivé à la conclusion que l'influence économique de l'immigration était faible.

Green et Green (1999) ont tenté d'évaluer le rôle que l'immigration peut jouer pour atteindre certains objectifs économiques. Ils considèrent en particulier les objectifs suivants: combler les lacunes du marché du travail, accroître le capital humain, répondre aux besoins des régions, générer de l'investissement, accroître les flux de commerce, changer la structure d'âge, accroître la flexibilité et profiter de rendements d'échelle croissants. Pour chacun de ces objectifs, ils arrivent à la conclusion que l'immigration n'est pas l'instrument politique le plus utile et que d'autres types d'interventions peuvent être plus efficaces. Par exemple, si on juge que la population n'est pas suffisamment éduquée, il faut améliorer le système scolaire et non pas compter sur l'immigration pour résoudre le problème. S'il y a un problème de développement régional, il faut investir dans les régions.

En conclusion, une politique d'immigration qui met l'accent sur des travailleurs qualifiés qui comblerent des besoins sur le marché du travail peut apporter un bénéfice, mais celui-ci est probablement assez petit. Une politique qui est sensible aux fluctuations économiques va aussi probablement minimiser les effets néfastes à court terme sur certains groupes. Mais en définitive, les autres objectifs d'une politique d'immigration, de nature sociale, linguistique ou démographique, sont tout aussi et peut-être plus importants que les objectifs économiques.

6.3 Pourquoi une politique d'immigration distincte pour le Québec?

Au Canada, la politique d'immigration est déterminée conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces, mais le Québec est la seule province à avoir autant d'autonomie dans le choix de ses immigrants. Cela résulte d'accords négociés dans le passé qui ont bien fonctionné jusqu'à présent. Cependant, cette question n'est pas toujours bien comprise et acceptée au Canada et il est important de bien justifier les raisons de ce statut spécial. Par exemple, Green et Green (1999), après avoir analysé les objectifs qu'une politique d'immigration devrait avoir au Canada, suggèrent que celle-ci soit strictement sous contrôle du gouvernement fédéral. Leur argument est que celui-ci est le mieux placé pour juger des besoins du marché du travail et que, de toutes façons, les immigrants peuvent se déplacer facilement d'une province à l'autre. En fait, cette recommandation est un peu curieuse car ces auteurs concluent d'autre part que l'immigration a une incidence économique minime et que ses conséquences sociales sont peut-être plus importantes que ses conséquences économiques. Si c'est le cas, le fait que Québec soit linguistiquement et culturellement différent des autres provinces devrait justifier qu'il ait un mot important à dire dans le choix de ses immigrants

Il y a des causes historiques qui expliquent que le Québec ait voulu jouer un rôle actif dans le domaine de l'immigration. Plusieurs des décisions du gouvernement canadien dans le passé ont eu

pour objectif explicite ou implicite de changer le rapport de force linguistique en faveur de l'anglais. Cela a commencé avec l'arrivée des Loyalistes et a continué avec toutes les autres grandes vagues d'immigration.

Évidemment, les circonstances historiques ont changé, la fécondité des Canadiens français a baissé et le Canada reconnaît maintenant officiellement le principe de la dualité linguistique. On aurait pu penser que cela ait amené le gouvernement fédéral à vouloir intégrer les immigrants vers les deux langues officielles proportionnellement à leurs populations, mais cela n'a pas été du tout le cas. La politique d'immigration du gouvernement fédéral est neutre par rapport aux langues officielles, dans le sens que les immigrants peuvent choisir d'apprendre l'une ou l'autre. Mais en réalité la plupart ont choisi l'anglais. Selon les données du recensement, de tous les Canadiens de langues maternelles autres que l'anglais ou le français qui ont adopté l'une des deux langues officielles comme langue parlée à la maison, plus de 90% ont choisi l'anglais (Grenier, 2003). Même parmi les immigrants qui sont venus au Québec, la majorité s'est intégrée à l'anglais.

De toutes les raisons qui justifient que le Québec ait sa propre politique d'immigration, la principale est sans aucun doute de vouloir corriger cette situation en faisant venir des immigrants qui vont s'intégrer à la communauté de langue française. Il faut donc que les critères d'admission continuent à accorder de l'importance à la dimension linguistique. On peut noter d'autre part que le gouvernement fédéral a tardivement changé son attitude suite aux pressions de la 'ex-Commissaire aux langues officielles Dyane Adam. Dans son rapport de 2002, celle-ci a pris position en faveur d'un accroissement de l'immigration francophone dans les provinces autres que le Québec.¹⁷

Vaillancourt (1988) a présenté un argument économique basé sur la théorie des choix publics pour justifier le rôle du Québec dans le domaine de l'immigration. Essentiellement, le Québec a des préférences différentes de celles du reste du Canada dans le genre d'immigrants qu'il désire recevoir. Cependant, parce que les immigrants sont libres de changer de province après leur arrivée, il y a une externalité qui limite la marge de manoeuvre du Québec et l'oblige à ne pas trop diverger du reste du Canada.

La mobilité vers le reste du Canada demeure le talon d'Achille de la politique d'immigration du Québec qui risque de créer des susceptibilités dans le reste du Canada. Cependant, comme on l'a vu, cette mobilité n'est pas excessive par rapport à celle des immigrants des autres provinces canadiennes. De plus, ceux qui quittent le Québec ont des qualifications semblables à ceux restent (Liaw Xu et Qi, 2002) et ne sont donc pas un fardeau démesuré pour les provinces qui les reçoivent. La possibilité que les immigrants puissent quitter le Québec, quoiqu'elle impose certaines harmonisations de politiques, n'est pas un argument suffisant pour que le Québec renonce à sa marge de manoeuvre.

¹⁷Voir le rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles (2002) et l'étude qui a servi à l'appuyer de Jedwab (2002). Dans la logique du Commissariat aux langues officielles, on a aussi recommandé que les services aux immigrants anglophones du Québec soient améliorés.

7. L'immigration au Québec au début du vingt-et-unième siècle

Le Québec s'est donné une politique d'immigration qui comprend des enjeux démographiques, économiques, linguistiques et sociaux. L'analyse économique peut fournir un cadre de référence pour évaluer ces politiques. Celles-ci dépendent toutefois de jugements de valeur et il n'y a pas de réponses uniques aux questions. L'apport économique de l'immigration n'est qu'un facteur parmi d'autres. Les impacts sociaux et politiques sont tout aussi importants. Quelques éléments de la politique actuelle sont maintenant considérés.

7.1 Nombre d'immigrants à admettre

Il y a un chiffre qui circule au Canada depuis assez longtemps sans qu'on ne sache vraiment d'où il vient. Il s'agit de la proposition que le Canada devrait viser à recevoir à chaque année un nombre d'immigrants correspondant à *un pour cent* de sa population, soit au-delà de 300 000 personnes par année (Beach, Green et Reitz, 2003). Ce nombre n'est pas atteint à l'heure actuelle, ce qu'on interprète comme voulant dire qu'il faudra continuer à faire des efforts pour accroître l'immigration dans l'avenir. Les raisons de ce chiffre ne sont pas claires, sauf que c'est un nombre entier. En fait, il n'y a pas de preuve de l'existence d'un niveau optimal d'immigration qui maximiserait le bien-être d'une société. Ce chiffre semble être plutôt un objectif social qui découle du fait que le Canada est un grand pays et qu'il doit être ouvert au reste du monde.

À partir de principes fondés sur les bienfaits à long terme de l'immigration,¹⁸ le gouvernement canadien a décidé au début des années 1990 d'augmenter considérablement les niveaux d'immigration. Cette politique s'est poursuivie en dépit d'une conjoncture économique à court terme qui était défavorable à cette époque. Cela a pu être un facteur de la détérioration de la situation économique des immigrants récents.

Le Québec a été plus prudent et n'a pas ajusté ses niveaux à ceux du reste du Canada, mais cela a causé une diminution de sa proportion d'immigrants. Au Québec, on mentionne moins souvent que dans le Canada anglais le chiffre de un pour cent. Cependant, si le Canada augmente ses niveaux d'immigration pour atteindre cet objectif, le Québec va devoir réagir. Il va devoir décider s'il admet des immigrants en fonction principalement du maintien de son poids démographique ou en fonction de sa capacité d'absorption. L'immigration au Québec représentait en 2006 environ 18% de toute l'immigration canadienne. Cette proportion est inférieure au poids démographique du Québec, même si elle a augmenté. En 1997, elle n'était que de 13% (Citoyenneté et Immigration Canada, 2008).

¹⁸Un organisme qui a influencé le gouvernement fédéral dans ses décisions à cette époque est le défunt *Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration*. Voir en particulier l'énoncé de politiques présenté à la Ministre de l'Emploi et de l'Immigration en septembre 1990 (Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, 1990)

La conjoncture économique devrait continuer à être un facteur important dans la détermination des niveaux d'immigration à court terme. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs changé son attitude dans la deuxième moitié des années 1990. Cependant, le coût pour le Québec d'admettre relativement moins d'immigrants que le reste du Canada est que son poids démographique et son influence politique diminuent. Il y a par contre d'autres outils que l'immigration, comme des politiques natalistes, pour agir sur ces facteurs. Le Québec devrait donc chercher à maintenir et augmenter ses niveaux d'immigration à long terme, tout en tenant compte de la conjoncture économique et des conséquences sociales. Quant au chiffre de un pour cent, il ne faut pas y accorder trop d'importance.

7.2 Composition de l'immigration.

L'immigration est une façon de combler les besoins du marché du travail, mais son rôle reste limité. Même si elle n'est pas la solution aux problèmes économiques, elle peut servir d'appui à d'autres types d'interventions.

Il est probable que l'immigration de travailleurs qualifiés dont les compétences sont complémentaires à celles des Québécois apporte des avantages économiques tangibles, mais qui ne sont pas nécessairement énormes. Le Québec doit donc maintenir ses critères de sélection des immigrants de la catégorie des travailleurs en fonction des besoins du marché du travail, en les modifiant lorsque les circonstances changent. Tout en essayant de diversifier les bassins d'immigration, par exemple en allant recruter plus de gens en Amérique Latine et moins dans le Maghreb (d'où viennent déjà beaucoup d'immigrants), il faut éviter de trop s'éparpiller. La présence de réseaux ethniques et communautaires est un facteur déterminant dans les préférences des immigrants potentiels quant à leur lieu de destination et à leur décision d'y demeurer. Ces réseaux sont une source importante d'appui et d'information aux nouveaux arrivants. Plus il y a d'immigrants venant d'un pays donné dans une région, plus cela en attire d'autres.

Le Québec accueille aussi beaucoup de gens d'affaires. L'avantage de cette catégorie d'immigration est qu'elle apporte de l'argent et de l'expertise de gestion. Cependant, beaucoup de ces immigrants ne s'intègrent pas à la société québécoise. On peut aussi se demander si la venue d'immigrants qui ont de l'argent est la façon la plus efficace d'investir dans l'économie québécoise. Il existe des marchés financiers qui sont censés être capables de fournir les fonds nécessaires pour des projets économiquement rentables. La grande majorité des fonds des immigrants investisseurs au Canada vont au Québec. Plusieurs des immigrants d'affaires ne restent pas et cela est anormal. Cette situation est perçue négativement dans le reste du Canada car le Québec semble vouloir accueillir ces immigrants principalement pour leur argent et il est prêt à les envoyer ailleurs par la suite.

Les étudiants étrangers au Québec sont de bons candidats pour devenir résidents permanents. Ils sont qualifiés, leurs diplômes sont reconnus et ils sont déjà en partie intégrés à notre société. Certains ont étudié dans des régions autres que la Métropole et sont susceptibles de vouloir y demeurer. En fait, même si on ne fait rien pour les retenir, plusieurs étudiants étrangers veulent rester. La question est de savoir s'il faut une politique pour en inciter un plus grand nombre à le faire.

Tout en étant ouvert à la venue de ces étudiants, il faut y aller avec discernement car il y a un problème moral d'exode de cerveaux. Ces étudiants ont été formés dans leur pays d'origine avant de venir au Québec, avec des fonds publics la plupart du temps. Par ailleurs, plusieurs personnes qui viennent au Canada préalablement comme travailleurs temporaires semblent bien s'intégrer (Warman, 2007). Cela en fait aussi de bons candidats à l'immigration.

Pour tous ces types d'immigrants, il ne faut pas négliger non plus les critères culturels et linguistiques. Les immigrants qui s'intègrent le mieux sont ceux qui se sentent le plus à l'aise dans la société québécoise et qui peuvent communiquer en français.

7.3 Rétention des immigrants

Il existe une perception que le Québec ne réussit pas bien à retenir ses immigrants. Comme le Québec administre sa propre politique avec des critères différents de celle du gouvernement fédéral, on a aussi évoqué la possibilité que cela crée des distorsions dans le comportement des immigrants. Certains pourraient «profiter» des critères de sélection du Québec pour entrer au Canada dans le but d'aller s'établir ensuite dans la province de leur choix.

Il y a effectivement des immigrants qui quittent le Québec pour aller s'établir ailleurs, mais c'est aussi le cas d'immigrants qui vivent dans les provinces de l'Atlantique ou des Prairies (Grenier, 2008). Au Canada, les deux principaux grands centres sont Toronto et Vancouver. Ce qui distingue peut-être le Québec, c'est que Montréal est aussi une grande région métropolitaine, mais elle attire moins d'immigrants que Toronto et Vancouver. Cela est vrai, mais ce n'est pas non plus une catastrophe. Montréal a une proportion d'immigrants légèrement inférieure à celle de New York, qui est considéré comme un important centre d'immigration aux États-Unis. D'autres grandes villes de ce pays qui sont par ailleurs très dynamiques, comme Atlanta et Denver, ont une faible proportion d'immigrants. Avec plus de 40% de sa population née à l'étranger, Toronto est vraiment un cas unique en Amérique du Nord et elle dépasse fortement Miami, qui est la région métropolitaine aux États-Unis avec la proportion d'immigrants la plus élevée. Il n'y a pas de raison que Montréal cherche à l'imiter Toronto.

Il demeure quand même que le Québec doit se préoccuper du départ de ses immigrants, ne serait-ce que parce qu'il y a un coût à les faire venir et à les intégrer ici. La probabilité de quitter est fortement reliée à la langue. Cela est d'ailleurs vrai aussi pour les gens nés au Canada. Les anglophones ou ceux dont la culture est loin de la culture française ont moins d'attaches au Québec et sont plus attirés par les possibilités économiques du reste de l'Amérique du Nord que les francophones. Pour garder ses immigrants, le Québec doit donc s'assurer qu'ils puissent s'intégrer facilement à la langue et à la culture de la majorité.

7.4 Établissement des immigrants en régions.

Un objectif souvent mentionné de la politique d'immigration au Québec et au Canada est de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'immigrants vivent dans les régions autres que les grands centres métropolitains. À ce chapitre, les résultats ne sont pas encourageants. Il y a une forte propension des immigrants à vivre dans des régions où il y a déjà des personnes de leur nationalité et, quand ils vont dans les régions, ils ont tendance à les quitter .

On peut se demander d'autre part pourquoi on tient tant à ce que les immigrants aillent dans les régions. Sur le plan économique, il y a probablement peu d'avantages. Si une région souffre de chômage, on ne veut pas y ajouter trop de travailleurs additionnels. Des immigrants à haut niveau de qualifications ou des investisseurs peuvent par contre apporter une contribution économique à une région, mais elle est probablement modeste. En fait, la raison est sans doute plus de nature sociale qu'économique. Une trop grande concentration d'immigrants dans un lieu peut générer des tensions. On pense que s'ils se dispersent les immigrants vont mieux s'intégrer à leur société d'accueil. La diversité culturelle amenée par l'immigration est une richesse qui doit être partagée par les habitants de toutes les régions. Ces arguments sont valables, mais ils reflètent les préférences de la population du pays d'accueil. Il faut aussi respecter le point de vue des immigrants eux-mêmes qui préfèrent demeurer près des gens de leur communauté.

Malgré les obstacles, il faut continuer à essayer d'attirer les immigrants dans les régions. On ne veut pas que la société québécoise soit trop hétérogène dans sa répartition régionale. Une stratégie possible est de miser sur les réseaux ethniques et communautaires. Si seulement quelques individus originaires d'un pays donné vont dans une région, il y a des chances qu'ils n'y restent pas. Si plusieurs le font, il se crée une relation de groupe et les chances sont plus grandes qu'ils restent. L'établissement d'une masse critique d'immigrants d'une communauté donnée dans une région peut en inciter d'autres à se joindre à eux.

La question de la concentration des immigrants est délicate. Une concentration trop grande crée des ghettos et peut nuire à l'intégration. Par contre, une concentration modérée, où plusieurs personnes d'un groupe ethnique habitent dans une même ville, mais pas nécessairement dans le même quartier, est un atout qu'il vaut la peine d'exploiter.

7.5 Immigration et environnement

Il est rare qu'on fasse des liens entre les politiques d'immigration et les politiques d'environnement. Pourtant, l'immigration, en faisant augmenter la population, a une influence sur l'environnement. Elle est un des facteurs qui peuvent expliquer pourquoi le Canada réussit moins bien que d'autres pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (Grenier, 2007). Les immigrants qui arrivent ici sont des nouveaux consommateurs qui utilisent des ressources économiques pour se loger, se nourrir et se déplacer. Ces activités contribuent à l'émission de gaz à effet de serre. L'impact de l'immigration et de l'augmentation de la population est important si on l'évalue sur une longue période. Ainsi, entre 1990 et 2012, la population du Canada aura augmenté de 24%, alors que

ce pourcentage ne sera que de 7% pour les pays de l'actuelle Union européenne. Malgré ces divergences, les cibles en pourcentage de réduction des gaz à effet de serre du protocole de Kyoto sont à peu près les mêmes pour l'Europe et le Canada. Sur la période allant de 1990 à 2050, l'écart sera encore plus grand. Alors que la croissance démographique de l'Europe sera pratiquement nulle, celle du Canada sera de l'ordre de 50%. Ces différences sont essentiellement expliquées par les une immigration relativement beaucoup plus forte au Canada qu'en Europe.

Est-ce que cela veut dire qu'il faudrait diminuer l'immigration pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre? Ce n'est probablement pas la meilleure solution, d'autant plus que si les immigrants ne viennent pas ici, ils vont émettre des gaz à effet de serre ailleurs. Par contre, les cibles de réduction devraient tenir compte des différences d'augmentation de la population entre les pays. Malheureusement, cet aspect de la question n'est pas habituellement abordé dans les discussions sur les changements climatiques. Les pays européens ont beau jeu de proposer des objectifs ambitieux, car leur population n'augmentera pas. Le Canada se trouve coincé dans ce débat, entre autres à cause de sa population grandissante. Ce n'est pas le seul facteur, car il y a aussi le pétrole. Mais l'immigration joue un rôle important dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et les politiques dans ce domaine devraient en tenir compte.

8. Conclusion

L'objectif de ce texte a été d'évaluer l'incidence économique de l'immigration au Canada et au Québec à la lumière des connaissances acquises dans les nombreuses recherches qu'on a faites. Parmi les résultats de ces recherches, il ressort que (1) les gains des immigrants augmentent après leur arrivée, mais les cohortes récentes d'immigrants ont beaucoup plus de difficultés à s'intégrer que les plus anciennes, (2) les connaissances linguistiques sont un facteur important dans l'intégration des immigrants, (3) il n'y a pas d'effets néfastes importants de l'immigration sur le marché du travail des natifs du pays d'accueil, mais ce résultat demeure fragile à cause de problèmes de méthodologie, (4) les immigrants paient des impôts et utilisent les services gouvernementaux de façon raisonnable, mais les cohortes récentes ont tendance à utiliser plus les programmes de soutien au revenu que les plus anciennes et (5) les immigrants préfèrent vivre dans les endroits où il y a déjà des membres de leur groupe ethnique et ont une propension à vouloir quitter certaines régions ou provinces, dont le Québec jusqu'à un certain point.

Grâce à ces recherches, on a de bonnes connaissances de l'apport économique de l'immigration. On aurait toutefois intérêt à faire davantage d'études sur le Québec car les résultats qui portent sur l'ensemble du Canada ne s'y appliquent pas toujours de la même façon. Malgré les contributions des recherches, les critères d'une politique d'immigration demeurent toujours en grande partie une question de jugement de valeurs. La contribution économique de l'immigration, quoique significative, est probablement relativement petite et les objectifs sociaux et culturels sont tout aussi importants. Cela dit, une politique d'immigration responsable qui tient compte des besoins du marché du travail, de la conjoncture économique et des particularités culturelles de la société d'accueil est probablement celle qui a les meilleures chances de réussite.

Références

- Abbott, Michael, et Charles Beach (1993) «Immigrant Earnings Differentials and Birth-Year Effects for Men in Canada: Post War-1972», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 26, No. 3, pp. 505-24.
- Akbari, Ather H.(1989) «The Benefits of Immigrants to Canada: Evidence on Tax and Public Services», *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, Vol. 15, No. 4, pp. 424-35.
- _____ (1995) «The Impact of Immigrants on Canada's Treasury, Circa 1990», dans Don J. DeVoretz (directeur) *Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, Toronto, C.D. Howe Institute, pp. 113-27.
- Akbari, Ather H., et Don J. DeVoretz (1992) «The Substitutability of Foreign-Born Labour in Canadian Production: circa 1980», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 25, No. 3, août, pp 604-14.
- Altonji, Joseph G., et David Card (1991) «The Effects of Immigration on the Labor Market Outcomes of Less-skilled Natives», dans John M. Abowd et Richard B. Freeman (directeurs), *Immigration, Trade and the Labor Market*, chapitre 7, Chicago, University of Chicago Press, pp. 201-34.
- Antecol, Heather, Deborah A. Cobb-Clark, et Stephen J. Trejo (2003) «Immigration Policy and the Skills of Immigrants to Australia, Canada, and the United States», *Journal of Human Resources*, Vol. 38, No. 1, hiver, pp.192-218.
- Aydemir, Abdurrahman, et Mikal Skuterud (2005) «Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966-2000», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 38, No. 2, mai, pp. 641-70.
- Aydemir, Abdurrahman, et George J. Borjas (2007)) «Cross-Country Variation in the Impact of International Migration: Canada, Mexico, and the United States», *Journal of the European Economic Association*, Vol. 5, No. 4, pp. 663-708.
- Baker, Michael, et Dwayne Benjamin (1994) «The Performance of Immigrants in the Canadian labor Market», *Journal of Labor Economics*, Vol. 12, No. 3, pp. 369-405.
- _____ (1995a) «Labour Market Outcomes and the Participation of Immigrant Women in Canadian Transfer Programs», dans Don J. DeVoretz (directeur) *Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, Toronto, C.D. Howe Institute, pp. 209-42.
- _____ (1995b) «The Receipt of Transfer Payments by Immigrants in Canada», *The Journal of Human Resources*, Vol. 30, No. 4, automne, pp. 650-76.

- Beach, Charles M., Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (2003), «Introduction», dans Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (directeurs), *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*, McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, pp. 1-15.
- Beine, Michel, Frederic Docquier, et Hillel Rapoport (2001) «Brain Drain and Economic Growth: Theory and Evidence», *Journal of Development Economics*. Vol. 64, No. 1, février, pp. 275-89.
- Bloom, David E., Gilles Grenier, et Morley Gunderson (1995) «The Changing Labour Market Position of Canadian Immigrants», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 28, No. 4b, novembre, pp. 987-1005.
- Borjas, George J. (1985) «Assimilation, Change in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants», *Journal of Labor Economics*, Vol. 3, pp. 463-89.
- _____ (1990) *Friends or Strangers: The Impact of Immigrants on the U.S. Economy*, Basic Books, New York, 274 pages.
- _____ (1991) «Book Review of *The Economic Consequences of Immigration*, by Julian Simon», *Journal of Economic Literature*, Vol. 29, No. 1, pp. 115-16.
- _____ (1993) «Immigration Policy, National Origin, and Immigrant Skills: A Comparison of Canada and the United States» dans David Card et Richard B. Freeman (directeurs), *Small Differences that Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States*, Chicago, The University of Chicago Press, pp. 21-44.
- _____ (1995) «The Economic Benefits from Immigration», *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9, No. 2, printemps, pp. 3-22.
- _____ (1999) *Heaven's Door: Immigration Policy and the American Economy*, Princeton, Princeton University Press, 263 pages.
- Borjas, George J., Richard B. Freeman, et Lawrence F. Katz (1992) *On the Labor Market Effects of Immigration and Trade*, Harvard Institute of Economic Research, Discussion Paper No. 1556, Harvard University.
- _____ (1996) «Searching for the Effect of Immigration on the Labor Market», *American Economic Review*, Vol. 86, No. 2, mai, pp. 246-51.
- _____ (1997) «How Much Do Immigration and Trade Affect Labor Market Outcomes?», *Brookings Papers of Economic Activity*, No. 1, pp. 1-67.

- Borjas, George J., et Stephen J. Trejo (1991) «Immigrant Participation in the Welfare System», *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 44, No. 2, pp. 195-211.
- Breton, Albert (1978) *Le bilinguisme. Une approche économique*, Montréal, Institut de recherche C.D. Howe.
- Card, David (1990) «The Impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market», *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 43, No. 2, janvier, pp. 245-57.
- Chiswick, Barry R. (1978) «The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-Born Men», *Journal of Political Economy*, Vol. 86, No. 5, pp. 897-921.
- Chiswick, Barry R., et Paul W. Miller (1988) «Earnings in Canada: The Roles of Immigrant Generation, French Ethnicity, and Language», *Research in Population Economics*, JAI Press, Vol. 6, pp. 183-228
- _____ (1992) «Language in the Immigrant Labor Market», dans Barry R. Chiswick (directeur) *Immigration, language, and ethnicity: Canada and the United States*, Washington, D.C.: AEI Press, pp. 229-96.
- _____ (1994), «Language Choice among Immigrants in a Multi-lingual Destination», *Journal of Population Economics*, Vol. 7, No. 2, pp. 119-31.
- _____ (1995) «The Endogeneity between Language and Earnings: International Analyses», *Journal of Labor Economics*, Vol. 13, No. 2, avril, pp. 246-88.
- _____ (2002) «Immigrant Earnings: Language Skills, Linguistic Concentrations and the Business Cycle», *Journal of Population Economics*, Vol. 15, No. 1, janvier, pp. 31-57.
- Citoyenneté et Immigration Canada (2008), *Faits et chiffres 2006*, Ottawa, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/menu-faits.asp> (consulté le 1er mai 2008).
- Clement, Gerry (2002) «The Manitoba Experience», dans Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (directeurs), *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*, McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, pp. 197-200
- Commissaire aux langues officielles (2002) *Rapport annuel, 2001-2002*, Ottawa. Bureau Commissaire aux langues officielles.
- Conseil consultatif canadien de l'emploi et l'immigration (1990) *Niveaux d'immigration 1991-95*, Énoncé de politique présenté à la Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Ottawa, 13 pages.

- Conseil économique du Canada (1991) *Le nouveau visage du Canada: incidence économique et sociale de l'immigration: un rapport synthèse du Conseil économique du Canada*, Ottawa, Conseil économique du Canada.
- Coulombe, Serge, et Jean-François Tremblay (2008) «Migration and Skill Disparities across Canadian Provinces», *Regional Studies*, à paraître.
- Crossley, Thomas F, James Ted McDonald, et Christopher Worswick (2001) «Immigrant Benefit Receipt Revisited: Sensitivity to the Choice of Survey Years and Model Specification: Comment», *Journal of Human Resources*, Vol. 36, No. 2, printemps, pp. 379-97.
- De Silva, Arnold (1997a) «Earnings of Immigrant Classes in the Early 1980s in Canada: A Reexamination», *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, Vol. 23, No. 2, juin, pp. 179-202.
- _____ (1997b) «Immigrant Participation in the Unemployment Insurance System», *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*. Vol. 23, No. 4, décembre, pp. 375-97.
- DeVoretz, Don J. (1999) «The Brain Drain is Real and it Costs Us», *Policy Options / Options politiques*, septembre, pp. 18-24.
- _____, S. Pivnenko et D. Coulombe (2003) «The Immigration Triangle: Quebec, Canada and the Rest of the World». RIIM Working Paper #03-11, Simon Fraser University. 2003.
- Ferrer, Ana, David A. Green, et W. Craig Riddell (2006) «The Effect of Literacy on Immigrant Earnings», *Journal of Human Resources*, Vol. 41, No. 2, printemps, pp. 380-410.
- Ferrer, Ana, et W. Craig Riddell (2008)) «Education, Credentials and Immigrant Earnings», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 41, No. 1, février, pp. 186-216.
- Finnie, Ross (2001) «The Brain Drain: Myth and Reality. What It Is and What Should be Done» *Choices - IRPP*, Vol. 7, No. 6, novembre, pp. 1-68.
- Fortin, Pierre (1996) «The Great Canadian Slump», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 29, No. 4, novembre, pp. 761-87.
- Frenette, Marc, et René Morissette (2005) «Will They Ever Converge? Earnings of Immigrant and Canadian-Born Workers Over the Last Two Decades», *International Migration Review*, Vol. 39, No. 1, printemps, pp. 228-57.
- Friedberg, Rachel M. (2001) «The Impact of Mass Migration on the Israeli Labor Market», *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 116, No. 4, novembre, pp.1373-408.

- _____, et Jennifer Hunt (1995) «The Impact of Immigrants on Host Country Wages, Employment and Growth», *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9, No. 2, Spring, pp. 23-44.
- Grant, Mary (1999) «Evidence of New Immigrant Assimilation in Canada», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 32, No. 4, novembre, pp. 930-55.
- Green, Alan G. (1995) «A Comparison of Canadian and US Immigration Policy in the Twentieth Century», dans Don J. DeVoretz (directeur) *Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, Toronto, C.D. Howe Institute, pp. 31-64.
- Green, Alan G., et David A. Green (1995) «Canadian Immigration Policy: The Effectiveness of the Point System and Other Instruments», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 28, No. 4b, novembre, pp. 1006-41.
- _____. (1999) «The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present», *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, Vol. 25, No. 4, décembre, pp. 425-52.
- Grenier, Gilles (1984) «The Effects of Language Characteristics on the Wages of Hispanic American Males», *Journal of Human Resources*, Vol. 19, No. 1, printemps, pp. 35-52.
- _____. (1992) «L'immigration et les revenus relatifs des femmes, des jeunes et des personnes peu scolarisées au Canada», *L'Actualité économique*, Vol. 68, No. 4, décembre, pp. 697-713.
- _____. (2001) «Immigration, langues et performance économique: le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995», *L'Actualité économique*, Vol. 77, No. 3, septembre, pp. 305-38.
- _____. (2003) «Immigration Policy in Canada: A Quebec Perspective», dans Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (directeurs), *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*, McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, pp. 201-8.
- _____. (2007) «Kyoto et l'immigration», *Le Devoir*, vendredi, 12 octobre, p. a9.
- _____. (2008) «The Internal Migration of the Immigrant and Native-Born Populations in Canada Between 1976 and 1996 », *Journal of Socio-Economics*, Vol. 37, pp. 736-756.
- Grin, François (1999) *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg Suisse.
- Grossman, Jean B. (1982) «The Substitutability of Natives and Immigrants in Production», *Review of Economics and Statistics*, Vol. 64, No. 4, pp. 596-603..
- Helliwell, John (1999), «Checking the Brain Drain: Evidence and Implications», *Policy Options / Options politiques*, septembre, 6-17.

- Hunt, Jennifer (1992) «The Impact of the 1962 Repatriates From Algeria on the French Labor Market», *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 45, No. 5, avril, pp. 556-72.
- Iqbal, M. (1999) «Are We Losing Our Minds?», *Policy Options / Options politiques*, septembre, pp. 34-38.
- Jedwab, Jack (2002) *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada: politique, démographie et identité*, Ottawa. Bureau Commissaire aux langues officielles.
- Lavoie, Marc, et Maurice Saint-Germain (1991) «Disparités linguistiques de revenus au Canada selon la langue parlée à la maison», *L'Actualité économique*, Vol. 67, No. 3, pp. 356-80.
- Li, Peter S. (1998) *The Chinese in Canada* (Second Edition), Toronto, Oxford University Press, 190 pages.
- _____ (2003), *Destination Canada: Immigration Debates and Issues*, Oxford University Press, Don Mills, Ontario, 228 pages.
- Liaw, Kao-Lee, Lei Xu et Mingzhu Qi (2002), «Quebec's Lackluster Performance in Interprovincial Migration and Immigration: How, Why, and What Can Be Done», SEDAP Research Paper No. 87, McMaster University, Hamilton.
- Long, James E. (1980), «The Effect of Americanization on Earnings: Some Evidence for Women», *Journal of Political Economy*, Vol. 88, No. 3, pp. 620-29..
- McDonald, James Ted (2003) «The Location Choice of New Immigrants to Canada: The Role of Ethnic Networks», », dans Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (directeurs), *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*, McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, pp. 163-96.
- _____ et Christopher Worswick (1998) «The Earnings of Immigrant Men in Canada: Job Tenure, Cohort, and Macroeconomic Conditions», *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 51, No. 3, pp 465-82.
- Meng, Ronald (1987) «The Earnings of Canadian Immigrant and Native-Born Males», *Applied Economics*, Vol. 19, No. 8, août, pp. 1107-19.
- Moore, Eric G., et Michael A. Pacey (2003) «Changing Income Inequality and Immigration in Canada, 1980-1995», *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, Vol. 29, No. 1, pp. 33-52.
- Newbold, K. Bruce 1996. «Internal Migration of the Foreign-Born in Canada», *International Migration Review*, XXX (3) 728-47

- Pendakur, Krishna, et Ravi Pendakur (1998a) «Parlez et vous recevrez: la connaissance linguistique comme capital humain», dans Albert Breton (directeur), *Langues et bilinguisme: les approches économiques*, Ottawa, Patrimoine canadien, pp. 97-134.
- _____ (1998b) «The Colour of Money: Earnings Differentials Among Ethnic Groups in Canada», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 31, No. 3 pp. 519-48.
- _____ (2002) «Colour My World: Have Earnings Gaps for Canadian-Born Ethnic Minorities Changed over Time?», *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, Vol. 28, No.4, décembre, pp. 489-512.
- Picot, Garnett, et Arthur Sweetman (2005) «Dégradation du bien-être des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005», Document de recherche No. 262, Direction des études analytiques, Statistique Canada, 28 pages.
- Schaafsma, Joseph, et Arthur Sweetman (2001) «Immigrant Earnings: Age at Immigration Matters», *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, Vol. 34, No. 4, novembre, pp. 1066-99.
- Simon, Julian L. (1996) *The ultimate resource 2*, Second edition. Princeton: Princeton University Press, 734 pages.
- _____ (1999) *The economic consequences of immigration*, Second edition. Ann Arbor: University of Michigan Press, 434 pages.
- Tandon, B., (1978), «Earnings Differentials Among Native-Born and Foreign-Born Residents of Toronto», *International Migration Review*, Vol 12, pp. 405-410.
- Vaillancourt, François (1980) *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970. An Economic Analysis*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- _____ (1988) «The Views of Immigration from Quebec - Quebec's Immigration Policy: An Economic Assessment of its Rationale and Impact», dans Charles M. Beach et Alan G. Green (directeurs), *Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future*, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, Queen's University, 1988.
- Warman, Casey (2007) «You Can Take it with You: The Returns to foreign Human Capital of Male Temporary Foreign Workers», Queen's University, Department of Economics, Working Paper 1125.
- Waslander, Bert (2003) «The Falling Earnings of New Immigrant Men in Canada's Large Cities», dans Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (directeurs), *Canadian*

Immigration Policy for the 21st Century, McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston, pp. 335-72.

Wright, Robert E, et Paul S. Maxim (1993) «Immigration Policy and Immigrant Quality: Empirical Evidence from Canada», *Journal of Population Economics*, Vol. 6, No. 4, novembre, pp. 337-52.

Zimmerman, Klaus F., et Thomas Bauer (directeurs) (2002) *The Economics of Migration* (four volumes), The International Library of Critical Writing in Economics, No. 151, Edward Elgar Publishing Limited, Northampton, Massachusetts.